

Pourquoi vouloir protéger et remettre en valeur la maison d'un modeste ouvrier-paysan dans la Grand-Rue de Saint-Léger ?

Chronique des dix dernières années d'une maison datée de 1714

En janvier 1988, au moment où Alice Meny quitte, à l'âge de 93 ans et en principe pour quelques semaines seulement, sa maison familiale de la Grand-Rue de Saint-Léger, rebaptisée rue du Cinq Septembre à la fusion des communes, elle laisse inoccupé un patrimoine immobilier dont la valeur est, à l'époque, encore largement insoupçonnée.

Une prise de conscience réelle et rapide

Fort heureusement, soucieuses de maintenir la maison en bon état d'entretien pour le retour éventuel de leur tante, les deux nièces d'Alice prennent immédiatement conseil auprès de voisins et amis de la famille. Ceux-ci attirent leur attention sur la vulnérabilité d'une maison laissée ainsi sans chauffage et sans surveillance. Des problèmes d'humidité ascensionnelle, fréquents dans les immeubles anciens, sont notamment détectés.

Lors de la visite d'un architecte requis pour expertiser ces problèmes, la valeur historique et patrimoniale de la maison est reconnue, certaines parties de l'immeuble pouvant effectivement être datées de 1714. Il est dès lors suggéré aux proches d'Alice, afin de les aider à faire face notamment aux frais prévisibles d'entretien et de rénovation, de solliciter le classement de la maison auprès de la Région wallonne.

Une procédure complexe, mais néanmoins rondement menée

Un dossier détaillé est déposé dans ce sens en novembre 1989 auprès de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles, avec divers commentaires justifiant l'intérêt du classement, et arguant notamment du fait que la maison, une des rares rescapées du grand incendie de septembre 1944, est le dernier témoin de la localité représentant le modèle d'habitation des ouvriers-paysans de la seconde moitié du 19^e siècle.

Citons le dossier : « Il s'agit d'une habitation, témoin social d'un mode de vie rural traditionnel de l'époque et témoin architectural d'un type de construction adapté à ce mode de vie. »

Il est en outre précisé que « le classement est demandé par les nièces de la propriétaire avec l'approbation de celle-ci, dans une volonté de sauvegarde du bien a posteriori.

Sentimentalement attachées à la maison, elles désirent que celle-ci reste dans son état actuel, y compris en ce qui concerne l'agencement intérieur. »

Dès ce moment des travaux de restauration sont envisagés visant, d'une part à assainir le bâtiment et à en assurer sa conservation et, d'autre part à lui donner le confort minimum permettant d'y faire de courts séjours.

Quant à l'intérêt architectural de l'immeuble, il est corroboré par une mention illustrée dans l'ouvrage de référence consacré à la Lorraine belge, publié dans la collection « Architecture rurale de Wallonie » des éditions Mardaga à Liège.

Le dossier de classement quant à lui, a poursuivi, après quelques péripéties, un long et sinueux périple administratif pour aboutir, le 9 juin 1993, à un arrêté ministériel de classement comme monument, « en raison de sa valeur historique et architecturale, de la totalité de la maison Alice Meny, y compris les meubles immobiliers par destination suivants : la taque en fonte du foyer, le

placard de taque y adossé dans le pêle et le placard englobant et masquant la descente de cave, l'escalier menant à l'étage et les portes intérieures ».

Des travaux indispensables, mais fortement perturbés dans leur exécution

Entretemps, un cahier des charges détaillé pour les travaux de rénovation est élaboré par l'architecte P. Sommeillier de Virton et reçoit, en 1995, l'approbation de la Commission Royale et de l'Administration wallonne, ce qui a l'avantage d'entraîner l'octroi à la propriété de subventions de l'ordre de 60 % du montant estimé des travaux.

Cette rénovation prévoyait, outre la couverture du bâtiment par un nouveau toit en ardoises naturelles, le remplacement des châssis de fenêtre et l'application d'un nouvel enduit sur la façade. Malheureusement, à la suite de la faillite de la firme adjudicataire en cours de chantier, seul le premier lot (toiture) fut effectivement réalisé.

Entre-temps, il a encore fallu déplorer un vol, par effraction, de diverses pièces du mobilier, dont la remarquable horloge à balancier du pêle, perpétré dans la nuit de la Pentecôte de 1995. Les pièces dérobées n'ont pu être récupérées à ce jour, mais elles ont été dûment identifiées par de multiples photographies et pourront, le cas échéant, être recrées par des artisans. Quant aux meubles restants, sur recommandation de la gendarmerie, ils ont été immédiatement démontés et transportés en lieu sûr.

Un héritage délicat à gérer

Alice Meny décède en décembre 1997, à la veille de son 102^e anniversaire. Ses deux nièces ont alors voulu respecter un de ses souhaits, à savoir confier sa maison dans des mains qui en assureraient l'entretien et la pérennité et ce, dans le respect intégral de son caractère historique.

Cette tâche a été, de façon courageuse mais lucide, immédiatement acceptée par le Cercle de Recherche et d'Histoire de Saint-Léger qui, voyant dans la protection et la réhabilitation de cette maison la meilleure façon de concrétiser utilement ses objectifs, l'a acquise en date du 16 mars 1998.

Dès ce moment, le souci majeur du Cercle a été de veiller à la préservation et à la remise en état de son nouveau bien

- Stabilisation d'urgence et reconstruction à l'identique d'un mur mitoyen menaçant de s'effondrer et ce, avec l'aide technique et financière de la cellule « Maintenance du Patrimoine » de la Région wallonne;
- Désignation d'un auteur de projet pour l'introduction d'un nouveau dossier de rénovation, reprenant notamment les postes laissés en suspens en 1997;
- Rapatriement à Saint-Léger du mobilier temporairement mis à l'abri en lieu sûr;
- Intervention en temps utile auprès des pouvoirs publics afin que le nouveau réseau de distribution électrique ne défigure la façade et l'environnement immédiat de l'immeuble, par ailleurs protégé en principe de toute altération par l'arrêté de classement.

Conclusion ... bien évidemment provisoire

La maison d'Alice Meny est le témoin, devenu très rare, de plus de 285 années d'histoire socio-économique à Saint-Léger.

Aux mains de la même famille depuis plusieurs générations, elle a heureusement échappé à toute modernisation durant plus d'un siècle, ainsi qu'en témoigne une photo prise au début des années

1900, où l'on peut déjà constater son gabarit particulier entre des immeubles de commerce manifestement rehaussés, vraisemblablement dans la deuxième moitié du 19^e siècle.

Alice Meny a vécu dans sa maison durant près d'un siècle, sans changer quoi que ce soit dans l'agencement traditionnel des pièces d'habitation, sans en renouveler le mobilier, sans y apporter le moindre modernisme de goût douteux et, tout simplement, en y gardant précieusement les souvenirs familiaux.

À l'évidence même, ces dix dernières années, compte tenu de l'éloignement de la propriétaire et des divers événements décrits ci-dessus, ont malheureusement provoqué des altérations irréversibles dans l'atmosphère chaude et feutrée qui caractérisait ce modeste logis rural.

Les nouveaux propriétaires de la maison d'Alice Meny, au nom du respect que l'on doit aux anciens et au nom de la responsabilité qu'ils ont prise vis-à-vis d'un des éléments majeurs de la mémoire collective de Saint-Léger, n'auront de cesse, avec la collaboration de tous ceux qui se sentent concernés, de rétablir et de conserver l'intégrité de ce lieu chargé d'histoire et de sentiments.